

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 28 août 2018**, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Corbeil, Annick, commissaire parent,
Croteau, Steve,
Donais, Sylvie,
Favreau, Jacques,
Labbé, Simon, commissaire parent,

Laperrière, Lucie, commissaire parent,
Martin, France,
Noël, Pierre.
Simard, Élyse.

Avaient prévenu de leur absence, mesdames et monsieur les commissaires :

Bilodeau, Sylvie,
Continelli, Marie-Josée, commissaire parent,
Nichols, Martin.

Étaient absents, messieurs les commissaires :

Devost, Eric,
Rondeau, Daniel.

Sont aussi présents, madame et monsieur :

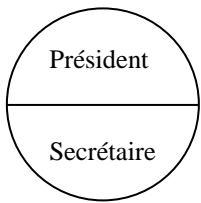
Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et monsieur :

Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
Langelier, Chantal, directrice du Service des ressources humaines,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles,
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.



**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Adoption de l'ordre du jour

C-18-08-17 Madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018

C-18-08-18 Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, monsieur Pierre Noël propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018, et de l'approuver tel quel.

Période de questions

Aucune question.

Autorisation d'ajouts au projet de réfection de planchers de gymnase, ventilation et travaux divers à l'école René-Saint-Pierre

CONSIDÉRANT le projet 1314-RSP-03;

CONSIDÉRANT les ajouts s'étant avérés nécessaires en cours de projet;

CONSIDÉRANT que la valeur des ajouts totalise 78 155.64 \$ sur un contrat de 397 685.00 \$, soit plus de 10%.

C-18-08-19 Madame France Martin propose et il est unanimement résolu :

- d'autoriser les ajouts;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer tous les documents relatifs à ces ajouts.

Nomination du responsable du traitement des demandes d'accommodements raisonnables

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodement pour un motif religieux dans certains organismes*;

CONSIDÉRANT QUE cette loi prévoit qu'un organisme public doit nommer un membre de son personnel comme répondant en matière d'accommodement;

CONSIDÉRANT QUE ce responsable a notamment comme fonction de *conseiller la plus haute autorité administrative ainsi que les membres du personnel de l'organisme en matière d'accommodement et de leur formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues* (art. 17);

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Justice du Québec estime que ces demandes pourraient principalement concerner la gestion des ressources humaines.

Madame Annick Corbeil propose et il est unanimement résolu de nommer la titulaire du poste de directrice du Service des ressources humaines, en l'occurrence M^{me} Chantal Langelier, répondante de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe en matière d'accommodement.

C-18-08-20

Monsieur Jean-François Messier se joint à l'assemblée.

Recommandation d'une candidature au conseil d'administration du Cégep de Saint-Hyacinthe

CONSIDÉRANT QUE le poste de représentant des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep de Saint-Hyacinthe viendra à échéance à compter du 9 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif du gouvernement que la composition des conseils d'administration des cégeps atteigne 50% de femmes;

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 4 de l'article 176.1 de la LIP prévoit que le conseil des commissaires, sur la proposition du président, peut confier un mandat aux commissaires sur toute question particulière.

Le président, monsieur Richard Flibotte, propose et il est unanimement résolu de recommander à la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, madame Hélène David, la candidature de madame France Martin à titre de représentante des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep de Saint-Hyacinthe.

C-18-08-21

Demande d'ajout d'espace en formation générale jeune 2018-2019

CONSIDÉRANT l'appel de projets dans le cadre de la mesure 50511 *Ajout d'espace pour la formation générale*;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques pour les secteurs de :

- Saint-Hyacinthe, justifiant une demande de construction d'une école primaire 3-18;
- Saint-Pie, justifiant une demande d'agrandissement de 4 classes, à l'école au Cœur-des-Monts, d'un service de garde et d'une salle des dîneurs;
- de Saint-Simon, justifiant l'agrandissement de 4 classes et d'un gymnase à l'école Notre-Dame-de-la-Paix;

CONSIDÉRANT les débordements actuels et les solutions temporaires qui ont dû être mises en place tel le démantèlement de bibliothèque, de locaux de spécialistes et de locaux de services de garde;

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

- CONSIDÉRANT que cette situation perdure et tend à s'aggraver;
- CONSIDÉRANT que la Commission scolaire croit que des infrastructures complètes et de qualité doivent être mises en place afin maintenir un milieu de vie propice à la maximisation des conditions d'apprentissage;
- CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires veut fournir aux milieux des infrastructures de qualité dans les plus brefs délais.

C-18-08-22

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu :

- de redemander des ajouts d'espace pour les trois secteurs touchés. Ces trois projets sont tous de première importance pour le conseil et les élèves concernés à la CSSH;
- de mandater la directrice générale, madame Caroline Dupré, à signer les documents afférents.

Demande d'ajout d'espace pour les services régionaux de scolarisation – élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) 2018-2019

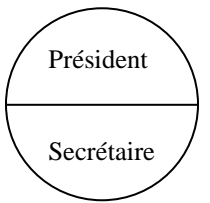
- CONSIDÉRANT l'appel de projets dans le cadre de la mesure 50513 *Ajout d'espace pour les services régionaux de scolarisation – élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)*;
- CONSIDÉRANT que la clientèle HDAA est en augmentation à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe;
- CONSIDÉRANT que les Commissions scolaires de la Montérégie s'entendent pour répartir les élèves handicapés afin de leur offrir les services les plus adéquats en réponse à leurs particularités et leurs besoins;
- CONSIDÉRANT que les cas sont de plus en plus lourds et nécessitent des infrastructures adaptées;
- CONSIDÉRANT que les lieux actuels doivent être mis à niveau pour accueillir ces élèves.

C-18-08-23

Madame France Martin propose et il est unanimement résolu :

- de demander un ajout d'espace pour notre école à mandat régional (René-Saint-Pierre);
- de mandater la directrice générale, madame Caroline Dupré, à signer les documents afférents.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**



Questions diverses

Aucune question.

Agenda du président

Monsieur Richard Flibotte, président, fait rapport de ses rencontres de la dernière semaine, de même que la correspondance reçue et mise à la disposition de tous les commissaires.

Levée de la séance

Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu de lever la séance.

C-18-08-24

Président

Secrétaire général

